



A l'occasion de l'organisation du Challenge Féminin Patricia SGRO, la commission départementale des féminines a proposé un débat aux 60 participantes à la compétition pour dégager des actions en faveur du développement du tennis de table féminin dans le département 06 sur la base de retours d'expérience sur les compétitions, les formations et les divers projets.

Le débat a permis de recueillir les retours des joueuses sur leur vie en club, leur participation aux compétitions et le développement du ping féminin.

Le débat, animé par la Présidente du Comité Départemental et de la commission des féminines s'est organisé en différentes thématiques.

Ambiance et vécu :

Les remarques formulées :

- Bonne organisation des compétitions féminines,
- Convivialité dans les groupes seniors dans les clubs,
- Une participante du club de Cavigal (Raoul Dufy) remercie et témoigne de sa première participation à cette compétition (challenge Patricia SGRO). Elle souligne la très bonne organisation et l'investissement des bénévoles qui contribuent au bon déroulement de cette journée.

Bénévolat et responsabilités :

Toutes les participantes ne sont pas bénévoles mais beaucoup se disent prêtes à aider ponctuellement. Certaines envisagent d'accéder des postes à responsabilité (présidence, trésorerie).

Formations :

Les formations pour les féminines sont gratuites et intégralement prises en charge par le CDAM :

- Les formations d'entraîneur : initiateur de club (IC), animateur fédéral (AF), puis entraîneur fédéral (EF) ; les deux premiers niveaux sont accessibles à partir de 13 ans : (JIC) jeune initiateur de club et (JAF) jeune animateur fédéral.

- Les formations en arbitrage : arbitre régional, juge-arbitre championnat par équipe (JA1), juge-arbitre critérium fédéral (JA2), juge-arbitre tournois (JA3).

Le besoin crucial d'arbitres et de juges-arbitres est rappelé, notamment pour ne pas bloquer l'organisation des compétitions.

Il est important de se renseigner en début de saison sur le calendrier des formations car certaines sont organisées assez tôt dans la saison (notamment pour notre département).

Une joueuse du club de Mouans-Sartoux partage son expérience très positive des formations d'initiateur club et d'animateur fédéral qu'elle a suivi cette saison. Elle encourage vivement d'autres féminines à participer, en insistant sur l'aspect pédagogique et fédérateur de ces sessions et précise qu'elle va continuer à se former.

L'information sur les formations passe par une communication directe aux correspondants de clubs et par les différents site internet et réseaux sociaux :

- Site du Comité Départemental (www.cdamtt.com)
- Site de la Ligue, organisatrice des formations (www.tennisdetableregionsud.fr),
- Compte Instagram du Comité (cdam_tt_06),
- Compte Instagram de la Ligue (ligueregionsudtt).

Pour s'assurer que l'information arrive bien chez toutes les féminines, il est proposé de leur diffuser directement par l'information.

Une diffusion par mail se heurtant à des contraintes de protection des données personnelles, il est imaginé de mettre en place un groupe FaceBook dédié aux féminines.

Il est proposé de demander aux clubs de nommer un référent pour les féminines qui sera destinataire des informations qui les concernent et en assurera la diffusion dans le club.

Amélioration des compétitions :

- Championnat régional féminin : le frein pour la participation des féminines du 06 est la distance des lieux de compétition en raison de l'impossibilité de disposer dans le département de salles de la taille demandée pour cette compétition.
- La Coupe féminine a été annulée cette saison (salle/date absentes).

Stéphanie a échangé avec le CD du Var et la réflexion s'est portée sur un échange pour un projet de regroupement Var (83) – Alpes-Maritimes (06) pour cette coupe, avec des lieux centraux (Fréjus – Draguignan, Mandelieu – Antibes), en conservant deux finalistes par département. Une date est retenue par le CDAM. Ce projet doit être présenté à la Ligue pour avis.

- Création d'un championnat départemental féminin :

Cette idée recueille un large accord des participantes.

Le format envisagé : équipes de 3 joueuses, sans brûlage avec le championnat masculin (une joueuse pourra disputer les deux compétitions).

Les équipes pourront être composées de manière libre sous réserve d'engagement pour l'ensemble de la compétition. Une attention particulière sera portée au nombre minimal d'équipes pour constituer une division (8).

Les ententes entre clubs seront possibles, notamment pour les clubs ne pouvant aligner seules une équipe complète. Un éclaircissement réglementaire sera fait pour éviter les blocages administratifs.

Le comité va maintenant travailler sur le format précis et la recherche de dates compatibles. Il est proposé d'organiser ces rencontres féminines en parallèle des championnats régionaux par équipes, en utilisant les salles sous-occupées lors de ces week-ends de rencontres.

- Coefficients des épreuves pour les points classement : Nikita explique que les épreuves actuelles spécifiques aux féminines étant des épreuves de niveau départemental, elles sont

obligatoirement affectées du coefficient 0,5. Un championnat départemental pourrait être rattaché au championnat féminin fédéral et ainsi disposer du coefficient 1, comme le championnat masculin.

Conclusion :

Stéphanie remercie les intervenants (Nikita, Gérard et François) et les participantes.

Elle incite toutes les féminines à poursuivre et intensifier leur engagement à tous les niveaux (joueuses, mères de famille, retraitées, arbitres, éducatrices, dirigeantes).

Il ressort un certain nombre d'actions à traiter par le CDAM :

- Communiquer de façon renforcée sur les formations (gratuites pour les féminines), les stages (dont l'itinérant) et les compétitions via le site du comité, Facebook et Instagram, dès la rentrée.
- Étudier la création d'un groupe Facebook féminin pour faciliter le partage d'information, en alternative à l'envoi de mails soumis aux contraintes du RGPD.
- Mettre en place, dans chaque club, un référent « féminines » qui sera chargé de faire la communication vers les féminines et qui sera destinataires des informations utiles aux féminines en complément du correspondant du club.
- Relancer le projet de Coupe féminine commune 06/83 : confirmer l'accord du Var, valider le lieu central et la date commune proposée.
- Expérimenter l'organisation de rencontres féminines additionnelles en parallèle des week-ends de championnat régional, après avoir sondé les clubs disposant de créneaux disponibles.
- Lancer la conception du championnat départemental féminin : définir le mode de compétition (en partant sur 3 joueuses par équipe, plusieurs niveaux si l'affluence le permet), chercher des dates, préciser les règles d'entente et évaluer l'intérêt formel des clubs.

